Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 73 (1937)

Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXIIIe ANNÉE — No 35 2 OCTOBRE 1937

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Avis aux sections.* — *Deux heures de gymnastique par semaine.* — *Dans les sections : Lausanne.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Convocation.* — U. I. P. G. — DAMES : *Convocation.* — NEUCHATEL : *Ce que dit l'inspecteur.* — INFORMATIONS : *Auberges de jeunesse.* — *Tableaux scolaires suisses.* — CHEZ NOS VOISINS : *Berne.* — BIBLIOGRAPHIE.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Ernst ZIPKES et Ernst FURRER : *Avalanches et chutes de pierres (tableaux scolaires).* — A. CORBOZ et V. GALLEY : *Le chant à l'école.* — H. LUMPER : *L'éducation civique.* — Georges DURAND : *Note sur l'orthographe.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

AVIS AUX SECTIONS

Le mandat de M. Borloz et de Mme Cornuz au C. C. arrivant à échéance au 31 décembre 1937, les sections S. P. V. devront désigner, dans leur assemblée d'automne, des candidats pour leur remplacement. Il faut au moins trois présentations pour l'ensemble du canton, afin d'assurer, selon les statuts, la composition du comité et la suppléance. Les candidatures doivent être annoncées au C. C. pour le *15 décembre 1937.*

MM. les présidents de sections sont priés d'envoyer, au comité, au plus tôt, les *bulletins d'adhésion* signés par de nouveaux membres et les *lettres de démission* qu'ils pourraient détenir. Ils voudront faire le contrôle exact des membres de leur section et signaler au comité *les mutations* qui y sont intervenues cette année. Ceci, pour éviter, au caissier spécialement, perte de temps, correspondance superflue et autres embarras administratifs. *Le Comité.*

DEUX HEURES DE GYMNASTIQUE PAR SEMAINE

C'est la petite nouveauté d'automne qu'on vient d'introduire dans le tableau de leçons. Entendons-nous : les deux heures pour garçons existaient déjà, au moins sur le papier ; c'est pour les jeunes filles que la « mode » change, et ce mot mode, qui peut paraître étrange en parlant d'exercices physiques, est pourtant juste, puisque la couture, les travaux à l'aiguille autrement dit, en subiront le contre-coup. Nos cousettes lâcheront un peu plus tôt leur machine, leurs ourlets à jour pour se redresser le dos et donner de l'air à leurs sommets de poumons trop longtemps coincés. Moins de broderies et plus de santé,

voilà ce qu'on désire pour vous, jeunettes. Pour être fortes, souples et gracieuses, saisissez au bond la jolie balle qu'on vous offre...

Deux heures de gymnastique, en ville, c'est faisable. Salles bien agencées, maîtres spéciaux, toute l'organisation existe et cet enseignement y est donné actuellement dans de bonnes conditions. Rajouter une heure pour les filles en rognant au programme d'écriture et de couture, c'est faisable aussi, quand même nous préférons de beaucoup à la seconde heure complète les quelques minutes d'exercices respiratoires chaque matin « dans la classe bien aérée » : moyen simple, efficace et avantageux à tous points de vue.

Pour les classes de la campagne, qui ne disposent pas d'un bon local, les ordres donnés sont précis : il faudra faire la gymnastique en plein air, sous un avant-toit ou sous une remise, régulièrement, fiches en main, sous peine de... Pensez un peu au camp de concentration, vous qui, pris en flagrant délit de mollesse matinale, aurez trouvé qu'il faisait meilleur près du poêle ronflant que dans le courant d'air du hangar d'en face !

Beaucoup d'enfants du village peinent dur le matin à la ferme avant la classe, font des kilomètres à pied par tous les temps. Leur gymnastique d'été, vous la connaissez : celle de la fourche, du râteau, de la pioche, des mille travaux qui exigent force, souplesse, équilibre. Ces petits paysans ont là une école d'effort physique — je ne dis pas de culture physique — auprès de laquelle les exercices commandés en classe peuvent paraître une simagrée. C'est pourquoi la gymnastique dite scolaire sera toujours difficilement acceptée dans les milieux campagnards : on l'y considère comme un passe-temps inutile, un amusement, qui aide à faire mal juger et l'école et le maître. Quand les enfants sont en classe, après que les gros travaux des champs sont terminés, c'est pour apprendre, pour s'instruire, et non pas pour qu'ils « fassent les fous » sous une remise et que toute l'heure se passe en « récréation ».

C'est donc les parents qu'il faut d'abord convaincre, et c'est au maître à faire preuve de doigté et de bon sens, à voir comment il doit concilier les exigences de son programme — programme imposé et programme expérimenté —, avec la santé et le bien-être de ses élèves et les conditions particulières du milieu dans lequel il vit. Et nous disons pour terminer, avec le « sportif » de la *Gazette de Lausanne :* « Le rôle de l'instituteur ne sera efficace que si les parents le comprennent et l'approuvent ».

Cela, non seulement en gymnastique, mais dans toute son œuvre d'éducateur. L. Cz.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Vendredi 8 octobre, à 17 h. 15, à l'auditoire XV de Rumine, conférence de M. Held, professeur, sur : « Etat actuel

de nos connaissances au sujet de l'évolution de l'homme ». — Projections.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Assemblée générale, *mercredi 6 octobre, à 17 h., Café de la Terrasse.*

Ordre du jour :

Le budget cantonal et nos salaires.

U. I. P. G. — DAMES

CONVOCATION

Assemblée générale ordinaire, *mercredi 6 octobre, à 16 h. 45, Salle II du Département de l'Instruction publique.*

Ordre du jour :

1) Lecture du procès-verbal.
2) Communications du Comité.
3) Croix-Rouge de Jeunesse, causerie de Mme Grange.
4) Discussion et votation d'un nouvel article des statuts (voir Bulletin du 25 septembre).
5) Affiliation au centre de liaison des Associations féminines genevoises. — Discussion — Votation.
6) Collaboration à l'organisation de la Semaine de la paix. — Discussion. — Votation.
7) Constitution du groupe d'études des 3e et 4e années.
8) Propositions individuelles.

La séance est convoquée à 16 h. 45, pour laisser aux collègues de la campagne le temps d'arriver.

Nous comptons sur une forte participation à cette séance de rentrée. Pour que notre Union soit vivante, que chacune lui apporte son intérêt et sa collaboration ! J.-M. L.

NEUCHATEL

CE QUE DIT L'INSPECTEUR

Le rapport de notre nouvel inspecteur, M. Charles Bonny, sur l'exercice 1936, s'ouvre sur des considérations relatives aux suppressions de classes. Il remarque que dans les localités qui ne comptaient que deux ou trois classes, la suppression d'un poste a considérablement augmenté le travail des membres du corps enseignant. Les transformations de classes permanentes en classes temporaires répondent non seulement à un besoin d'économies mais aussi au désir de diminuer les absences. Nous ne pouvons qu'approuver M. Bonny qui met cependant en garde les autorités contre la généralisation d'une

telle mesure qui ne se justifie qu'en présence d'effectifs insuffisants. « *Nous préférons, dit-il, conserver des classes permanentes pour les écoles de montagne en insistant auprès des parents pour obtenir une fréquentation plus régulière de la part de leurs enfants.* »

Passant à ses impressions recueillies au cours de ses visites de classe qui furent nombreuses, M. l'inspecteur nous avoue qu'il a pu apprécier « le dévouement de la plupart des membres du corps enseignant dont plusieurs travaillent dans des conditions difficiles sans que leur enthousiasme ait diminué. De nombreux maîtres font des efforts méritoires pour rendre leur enseignement plus pratique et plus intéressant. Ils désirent qu'un esprit nouveau pénètre dans nos classes pour que l'école ne soit pas en marge de la vie. Aussi, de plus en plus, nous constatons que les élèves travaillent avec joie et avec une sérénité réconfortante. Le corps enseignant cherche à provoquer la confiance des écoliers et à rendre les salles d'école attrayantes en les ornant et en les décorant sobrement. Certaines classes sont toujours fleuries ; quelques gravures bien choisies et souvent remplacées développent le goût des enfants. Nous pensons aussi à cet instituteur de campagne qui a créé un jardin autour du collège, une parcelle étant réservée à chaque élève et des prix récompensant les plus habiles jardiniers. Tout ce travail a été accompli en dehors des heures d'école et avec la collaboration des parents. D'autres exemples prouvent également que le corps enseignant se dévoue sans compter. Nous faisons allusion aux soirées scolaires, aux fêtes de Noël organisées dans les écoles, qui constituent des événements importants pour la population de nos campagnes.

Indépendamment du côté financier, ces manifestations, selon M. Bonny, ont un avantage pédagogique, car elles habituent les enfants à « *s'exprimer avec aisance devant un public* » ; de plus elles resserrent les liens entre l'école et la famille. « *Pour obtenir cette compréhension mutuelle, ajoute le rapport, il y a encore d'autres moyens. Nous en parlons souvent dans nos visites de classes et insistons sur les avantages de cette collaboration qui dissipe fréquemment des malentendus.* »

A propos des examens, nous lisons que les épreuves ont provoqué quelques remarques sur des points de détail. Les notes obtenues le jour des examens annuels sont, en général, supérieures à celles des examens trimestriels. « *Les unes et les autres,* remarque M. Bonny, *de même que les résultats contrôlés par les inspecteurs pendant l'année, prouvent la valeur des méthodes employées, dans la plupart des classes, pour l'enseignement des branches principales. Si les points d'examens n'ont pas une valeur absolue, ils donnent pourtant de précieuses indications.* »

Plus loin, M. Bonny remarque que la dictée devient un exercice d'étude orthographique, c'est-à-dire un moyen d'enseignement, alors

qu'elle n'était souvent qu'un exercice de contrôle et de vérification. « L'enseignement de la composition, ajoute-t-il, a bénéficié de l'application des nouvelles méthodes : respect de l'individualité de l'élève, sujets choisis très souvent dans l'entourage immédiat de l'enfant et faisant un fréquent appel à l'esprit d'observation. Nous recommandons au corps enseignant de vouer toute son attention à l'élocution des écoliers. »

L'enseignement de la lecture a été suivi de près par l'inspecteur. Le manuel en usage depuis quelques années qui est une combinaison de la méthode globale et de la méthode phonétique donne toute satisfaction puisque M. Bonny déclare que « les résultats remarquables (nous insistons sur ce mot, ajoute-t-il) obtenus dans la plupart des classes parlent en faveur de la réforme introduite, il y a quelques années. Dans tous les degrés de l'école primaire, nous remarquons que la lecture est plus correcte et souvent plus expressive. »

Nous terminerons la revue de ce réconfortant rapport dans notre prochain numéro et, pour répondre à certains désirs, nous reviendrons sur quelques points touchés dans notre dernier article (Bulletin No 33).

J.-Ed. M.

INFORMATIONS AUBERGES DE JEUNESSE

La Fédération suisse des Auberges de la Jeunesse organise du 17 au 23 octobre 1937 son 3e cours national pour chefs d'excursions ; il devait se tenir à Vers-chez-les-Blanc, mais des circonstances imprévues ont obligé le comité à le transférer au château de Begnins, sur Gland.

Les deux cours précédents, à Rotschuo (Schwytz) et au Rotberg (Soleure), avaient remporté tous les suffrages des participants ; nul doute que le troisième n'obtienne semblable faveur. Son but ? 1. Former des chefs d'excursions des deux sexes afin de les préparer à diriger efficacement et sous leur propre responsabilité des excursions de jeunes ou des colonies et des camps de vacances ; 2. cultiver l'esprit de bonne camaraderie entre amateurs d'excursions suisses allemands et romands.

Les nombreuses questions qui constituent un programme des plus attrayants seront traitées soit en français, soit en allemand, par des conférenciers de diverses régions de notre pays.

La carte d'inscription pour le cours entier revient à 42 fr. et à 9 fr. pour une seule journée ; elle comprend le logement, les repas et la participation aux diverses manifestations. Cette finance peut paraître excessive à quelques-uns ; aussi tenons-nous à préciser que cette somme est uniquement destinée à payer les frais de pension et à verser de très modestes honoraires aux conférenciers. Les membres du comité n'ont jamais touché ni indemnité, ni jeton de présence ; tout le travail de direction est absolument bénévole.

Les groupements romands des Auberges de la Jeunesse font un pressant appel aux maîtres et aux maîtresses de tous degrés, aux chefs et membres des associations juvéniles, aux directeurs de colonies de vacances, aux ecclésiastiques, aux conseillers de profession, aux sportifs, aux parents, aux membres des autorités scolaires, et d'une façon générale, à toutes personnes désireuses de se renseigner sur la nature et la valeur du tourisme des jeunes.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la secrétaire du cours, Mlle *Susi Wegelin*, secrétariat de la Fédération des Auberges de la Jeunesse (FAJ), Seilergraben 1, Zurich, ou éventuellement à la Direction des Ecoles de Lausanne, bureau numéro 5.

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

Vendredi dernier, 24 septembre, s'est réuni à Berne le jury chargé de choisir les sujets devant constituer la 3e série des tableaux scolaires suisses. Ce jury était composé de 4 membres de la Commission fédérale des Beaux-Arts : Mlle Schwob (Berne), MM. Blailé (Neuchâtel), Hilber (Lucerne), Jaggi (Genève) ; de quatre membres de la Commission intercantonale pour l'étude des questions scolaires : MM. Gerhard (Bâle), Hardmayer (Zurich), Stein (Berne) et Grec (Vevey) ; M. le Dr Vital représentait le Département fédéral de l'intérieur ; M. Blailé présidait et M. Robi, du Département fédéral, tenait le protocole.

36 artistes-peintres, dont 11 de la Suisse romande, avaient été priés de présenter un projet sur l'un ou l'autre des 15 sujets différents choisis selon le plan établi lors du premier concours déjà. Malheureusement tous les appelés ne répondirent pas ; d'aucuns s'excusèrent suffisamment à l'avance pour pouvoir être remplacés ; d'autres n'ont rien fait savoir du tout. Cette attitude est sévèrement jugée par le jury, qui se trouva en présence de 28 projets seulement. Cette abstention s'explique peut-être par la difficulté du problème à résoudre ; l'artiste, lié par des instructions précises et détaillées, ne peut se laisser aller à la fantaisie pour traiter le sujet donné ; il doit en outre faire des recherches préalables sérieuses et parfois difficiles. Certaines exigences, celles en particulier concernant la *Prairie alpestre*, étaient quasiment irréalisables. Ce n'était cependant pas le cas pour le *Marché au moyen âge* qui ne fut pas traité ; pas le cas non plus pour la *Landsgemeinde* dont le jury dut se résoudre à accepter le seul projet présenté, encore qu'il ne donnât pas toute satisfaction.

Huit tableaux ont été désignés pour être reproduits ; leurs auteurs seront pour la plupart invités à apporter quelques modifications de détail. Parmi les primés citons un *Valais* de Théo Pache, de fort belle venue, qui eut à soutenir une concurrence redoutable avec le *Valais* de Mme Liévin ; la *Pêche sur le lac inférieur* sera le pendant de la

Vendange en Pays de Vaud de la 2e série ; la *Ferme zuricoise* est un morceau artistique de haute valeur par la poésie qui s'en dégage ; le style baroque est représenté par l'*Intérieur de l'église de St-Gall* ; l'*Endiguement des torrents* est traité par Surbeck de la même façon que ses *Avalanches* (1re série) et Stauffer donne un *Arolle* dans la note de ses *Chocards* (1re série) ; nous lui eussions cependant préféré le dessin plus probe mais moins vivant de Mairet (Genève). Pour la troisième fois, le jury dut refuser la *Maison bernoise*, sujet assez simple, semble-t-il, mais qui n'a pas encore réussi à ceux qui ont essayé de le traiter. Hainard (Genève), l'auteur des *Marmottes* (1re série) et des *Hérissons* (2e série) sera prié de revoir ses *Vipères* et ses *Chamois*; pour ces derniers, il reste en compétition avec Fluck, de Brienz.

Une somme de 9050 fr. a été attribuée aux concurrents : tout sujet présenté est payé 150 fr., des prix de 50 fr. à 200 fr. pouvant être ajoutés, et le projet admis à la reproduction reçoit 500 fr.

Le samedi matin, les projets primés furent soumis à la critique d'une Commission étendue, composée de représentants d'autorités scolaires cantonales et communales et du corps enseignant de divers degrés. Les décisions du jury furent ratifiées et des observations et demandes de modifications à apporter à quelques tableaux ont été formulées et transmises au Département fédéral de l'Intérieur.

Cette 3e série ne sera pas inférieure aux deux premières. Nous la recommandons d'ores et déjà aux autorités scolaires et au corps enseignant. La Suisse romande ne doit pas continuer à se désintéresser de cette œuvre suisse ; nous sommes confus de répéter un détail donné au cours de la séance : dans le nombre des acheteurs des tableaux de la 1re série, la Suisse romande est représentée par le 6 % seulement. M. le Conseiller d'Etat Hilfiker, de Bâle-Campagne, délégué de la Conférence des Chefs des Départements de l'Instruction publique, dans la séance de samedi matin, s'est étonné de voir combien l'esprit fédéraliste est puissant en certaines parties de la Suisse dans le domaine instruction et éducation : l'accord des Confédérés est parfait quant à la défense nationale militaire, pourquoi ne montre-t-on pas meilleure compréhension pour la défense intellectuelle du pays ? M. le Conseiller national Graf, secrétaire des instituteurs bernois, exprima la même observation, faisant remarquer les difficultés qu'il y eut, dans les dernières séances du Conseil national, à défendre les subventions fédérales non seulement aux écoles primaires ou à l'enseignement professionnel, mais encore à tout ce qui concerne la défense de la culture nationale.

C. G.

CHEZ NOS VOISINS

Berne. — Au Grand Conseil, dans la dernière session, la gestion du Département de l'Instruction publique ne donna pas lieu à un long débat. Le rapport de la Commission d'économie publique demanda

que dans les écoles on travaillât davantage au développement de la personnalité de l'enfant. La formation du caractère cède trop souvent la place au développement intellectuel pur, à l'acquisition des connaissances, au remplissage des cerveaux ! reproche qui n'est pas nouveau et dont la répétition périodique est attendue... Ce même rapport relève que la méthode d'écriture Hulliger a été introduite dans les écoles de l'ancienne partie du canton seulement ; il fait en outre remarquer que la meilleure méthode est encore et restera la belle écriture du maître : il y aurait, paraît-il, certain relâchement dans ce domaine.

Certain député estime que l'enseignement ménager n'est pas suffisant. Un autre désire la revision des taxes d'écolage pour les enfants d'autres cantons fréquentant les écoles bernoises, les communes qui les reçoivent étant prétéritées. Un troisième s'étonne que le temps consacré à la lutte contre le doryphore ne soit pas pris sur les heures d'école : la visite des champs de pommes de terre est une excellente leçon de choses, les écoliers ayant là l'occasion de faire des observations personnelles fructueuses.

Le chef du Département de l'Instruction publique, M. Rudolf, reconnaît que tout n'est pas encore parfait dans l'organisation de l'enseignement ménager et que la création d'une école cantonale pour la formation de maîtresses ménagères mérite une étude. Pour la fréquentation des écoles bernoises par des élèves d'autres cantons, il estime qu'il n'y a pas matière à revision, les relations intercantonales donnant toute satisfaction. Quant à la chasse au doryphore, la plupart des écoles de la campagne ayant congé l'après-midi, la présence des élèves en classe le matin est nécessaire.

Une motion invitant le gouvernement à présenter au Grand Conseil un rapport et des propositions sur l'introduction d'une cinquième année d'études dans les écoles normales d'instituteurs est renvoyée à la session de novembre.

Le développement de la motion du député catholique Nussbaum sur les doubles traitements était attendu avec intérêt par nos collègues, mais elle fut retirée de l'ordre du jour par le motionnaire. On en est réduit à des suppositions sur les motifs qui ont suscité ce retrait in extremis.

BIBLIOGRAPHIE

Revue historique vaudoise. *Sommaire de la 4e livraison (juillet-août 1937)* : Menues notes sur le passé médical du Pays de Vaud (V), par E. Olivier. — La reconnaissance populaire à la suite de l'affaire Louis-Napoléon, par G. Dolt. — A propos d'Othon de Grandson, par E. Kupfer. — Les réfugiés pour cause de religion à Rolle, par H. Yersin. — Les châtelains Bory d'Apples, par Ad. Besson. — Les Bourla-papey à Orny. — Chronique. — Bibliographie. On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, à Lausanne. 8 fr. par an.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

AVALANCHES ET CHUTES DE PIERRES *(Suite)*

Sur un sous-sol rocheux, les ponts à neige sont utilisés. Ils se composent de traverses appuyées contre la pente, d'une longueur de 20 à 30 cm., et reposant sur des poutres qui sont elles-mêmes fixées par des pieux de bois.

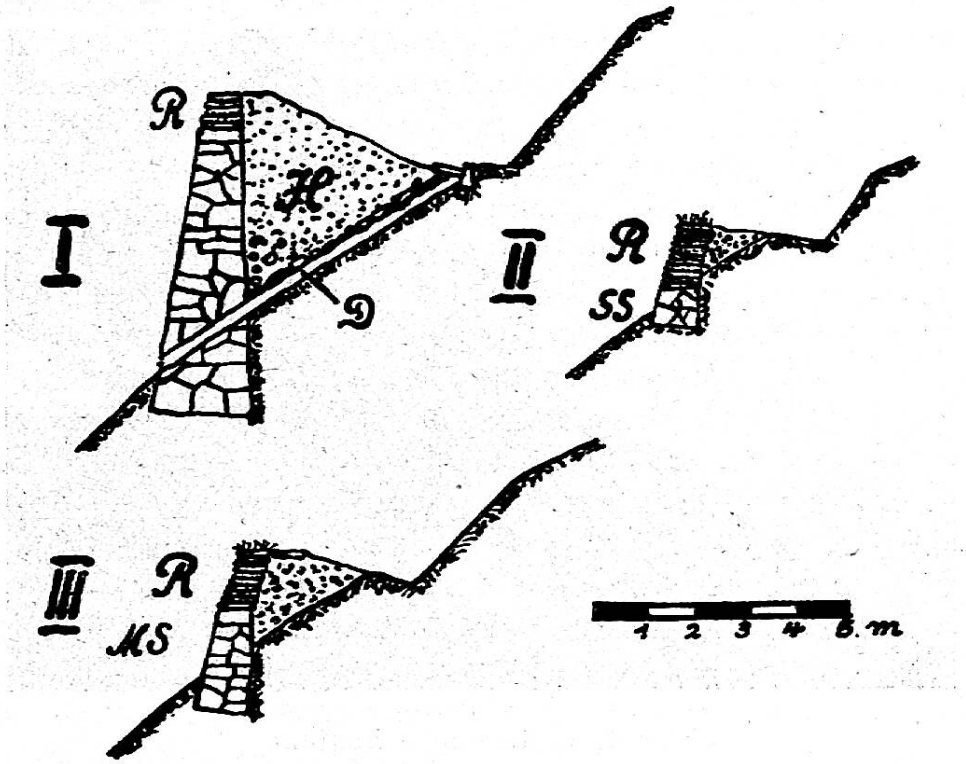

Travaux de protection récents près de Loèche.
I. Mur de briques, remblai, canal d'écoulement.
II. Terrassement avec mur de briques sur socle de pierre.
III. Terrasse mixte, avec mur de briques sur socle.
(D'après Lorétan, forestier de district, à Loèche.)

Le moyen le plus employé est le piège à neige (Schneefang). Il se compose de pieux solides entre lesquels se placent des traverses destinées à retenir la neige. Parfois ils comprennent des murs ; le plus souvent des murs de pierres sèches. (Tableau : les constructions près des traces de l'avalanche et en bas, à gauche du cours d'eau). De vieux rails sont employés avec profit entre lesquels on place des traverses de bois. Ces pièges à neige sont bon marché et ont l'avantage de ne pas être dangereux pour le bétail.

Plus grande est la masse de neige, plus grande est la pression. L'écartement des pieux ou des rails, la profondeur des fondations dépendent donc de la quantité de neige prévue.

Là où il est impossible de planter une forêt, il ne faut employer que

des murs qui sont solides et durables. On emploie surtout des murs de pierres sèches pour permettre l'écoulement des eaux de pluie et de neige. La stabilité d'un mur dépend de ses fondations. Il vaut la peine d'avoir un sol bien drainé. Ces murs ne dépassent pas d'ordinaire 2 à 3 m. de hauteur. Sur l'alpe de Faldum, avant la sortie du tunnel, les murs ont jusqu'à 7 m. dans la partie supérieure du passage de l'avalanche, tandis que dans la partie inférieure, ils sont beaucoup moins hauts. Ils sont disposés sur la pente de telle façon qu'aucun grand champ de neige ne puisse se former. La distance entre les murs

Mur de protection à Faldum.

dépend de la raideur de la pente. Bien ordonnés, ils fixent le champ de neige et empêchent la formation des avalanches. Ils sont élevés de préférence là où la pente s'accroît. La neige peut ainsi être maintenue en ses points de glissement habituels. Ernst ZIPKES.

Le reboisement, protection contre les avalanches.

Dans la lutte contre les avalanches, technique et reboisement se complètent. D'ordinaire, la technique va de l'avant et le forestier cherche à renforcer son œuvre en fixant et renouvelant les plantations. C'est pourquoi, il doit s'inquiéter particulièrement des influences locales sur la croissance des bois. Evidemment, le technicien doit accorder ses constructions aux conditions du sous-sol, de la pente, etc. Mais le forestier, dans une plus grande mesure encore, est déterminé dans le choix des espèces à planter, par le climat local. C'est que dans les régions menacées par les avalanches, les plantes mènent une dure existence. Ce sont véritablement des zones de combat non seule-

ment à cause de la masse écrasante de la neige, mais aussi à cause des difficultés d'alimentation dans un sol dévasté et dénudé et des dégâts causés par le vent qui crible les plantes de cristaux de neige, puis accroît l'évaporation, jusqu'à la mort par la sécheresse, affectant mécaniquement et physiologiquement la vie des plantes. Le forestier doit donc chercher très exactement l'espèce qu'il acclimatera, selon l'altitude, la situation, les vents, le sous-sol et son degré d'effritement, l'état des couches géologiques, l'humidité de l'air et du sol, etc. Dans sa décision, il pourra faire abstraction de toute science livresque pour se fier plutôt à des observations répétées faites sur place, à des essais multiples conduits en des endroits différents. Bref, il lui convient d'avoir une grande expérience des phénomènes naturels.

L'examen de la littérature forestière pendant cette dernière décade permet de déceler, dans différents domaines, l'apparition de notions nouvelles. C'est une plus grande considération pour le problème de la succession des espèces forestières, pour le contrôle de l'origine des semences, la supériorité constatée des arbres à feuilles sur les arbres à aiguilles, l'importance de la surveillance des forêts pour les maintenir en bon état.

Par succession d'une colonie de plantes, les forestiers et les géographes entendent le développement naturel de la colonie, des débuts à l'état adulte. Ainsi les plantations d'aulnes sur les rives de nos fleuves sont pour la plupart des stations de début, tandis qu'en revanche nos forêts de hêtres sont des stations d'adultes. Nous devons renoncer à considérer n'importe quel végétal comme quelque chose d'unique, de fini. Tout est en devenir. La végétation, dans sa diversité, a, comme tout être vivant, un passé et un avenir. Laissée à elle-même dans des conditions données, elle se développe selon un processus naturel sur lequel l'homme n'a qu'une influence limitée. Ces cycles, avec leurs débuts, leurs développements, leurs termes, l'observation de leurs variations, des sols favorables, sont une découverte de ces trente dernières années. Depuis, par exemple, que l'on sait que la forêt d'aroles est le terme d'un cycle, on ne plante plus d'aroles dans une contrée nue, dont la couche de terre est insuffisante.

Pour le forestier, l'origine des semences a une grande importance. Il les recueille maintenant dans les environs les plus proches, dans des endroits placés à la même altitude et dans les mêmes conditions que la station à planter. L'insuccès des reboisements, dans bien des endroits, comme à Loèche-les-Bains, est attribué au fait que les semences provenaient de vallée ou de pays du Nord, soumis à de tout autres conditions. C'est pourquoi une nouvelle station a été aménagée à Loèche, en 1930, où ne sont utilisées que des plantes provenant des environs.

Dans le choix des arbres, un revirement s'est produit en faveur des arbres à feuilles. Aroles, pins et mélèzes même cèdent du terrain, selon les circonstances. Le tenace pin alpestre qui se montre le premier, à l'état naturel, dans les rochers et les éboulis, a repris sa place dans les terrains où les plantations s'avèrent difficiles. A côté de l'aulne vert ou aulne des Alpes (alnus viridis), le sorbier (sorbus aucuparia) jouit d'une plus grande considération. C'est que l'aulne des Alpes résiste particulièrement au glissement des neiges, car ses branches élastiques se courbent sous l'avalanche pour se redresser ensuite. Les dommages sont réparés étonnamment vite par les jeunes pousses, si bien que l'aulne vert reste irremplaçable pour fixer le sol ou les surfaces de neige, surtout sur des terrains de silice ou d'ardoise. Quelques centaines de mètres au-dessous de la limite des forêts, on plante volontiers des bouleaux et des érables.

Enfin, il est de la plus grande importance que les forêts de protection soient soigneusement surveillées et entretenues. Toute exploitation, que ce soit la quête du bois ou des feuillages, ou le passage des bêtes en pâture, doit être interdite, tant qu'elle risque d'être dangereuse pour les pousses. Il faut fouir le sol, le râtisser si cela est nécessaire pour favoriser la sémination. En tous cas, on doit procéder à l'implantation des espèces les mieux adaptées. Grâce à une surveillance continuelle, on remédie dès le début, aux dégâts, évitant ainsi des interventions tardives, beaucoup plus coûteuses et beaucoup moins efficaces.

La forêt est une protection puissante contre l'avalanche. « Combien de nos vallées, dit le chef forestier Bavier (Coire) seraient aujourd'hui incultes et désertes et devraient être abandonnées par leurs habitants, si la forêt protectrice ne couvrait les pentes et ne protégeait les foyers. La forêt restera victorieuse aussi aux endroits où l'homme combat, où des murs épais et des lignées de pieux maintiennent la neige, où de larges terrasses brisent la pente et empêche la masse blanche de glisser. Mais que deviendrait l'homme, en dépit de sa technique, s'il ne pouvait compter sur l'aide de la forêt toujours renaissante. C'est avec désespoir qu'il considérerait sa tâche immense : protéger contre les fureurs de l'avalanche nos pays de montagne sans forêt ».

Ernst FURRER.

Littérature.

Publications sur la protection contre l'avalanche, éditées par le Département fédéral de l'Intérieur (Inspection des forêts, de la pêche et de la chasse), trois cahiers. 1. A. Henne, sur « Schiahorn-Dorfberg à Davos » ; 2. F. Schädelin, sur « Faldumalp, au-dessus de Goppenstein ; 3. Lorétan, sur « L'Alpe de Torrent, au-dessus de Loèche ». Burger Hans « Particularités physiques ».

Traduction R. J.

LE CHANT A L'ÉCOLE

Nos collègues fribourgeois ont tenu, en juin, à Bulle, une assemblée au cours de laquelle MM. André Corboz et Victor Galley ont présenté un intéressant rapport sur Le chant à l'école et dans les loisirs familiaux.

Nous donnerons à nos lecteurs quelques extraits de ce rapport qui témoigne d'un bel effort pédagogique, artistique et social. Réd.

Pourquoi l'enfant doit-il apprendre à chanter ?

Les maîtres et les élèves qui aiment le chant ne se posent pas une pareille question. Alors, quels sont ceux qui la posent ? Ceux que cette branche de la culture humaine n'intéresse pas. Pensez-vous que celui qui aime la musique et le chant demande pourquoi il faut chanter ? Il chante et c'est tout. Un enfant préfère la rédaction au football (il en existe encore) ; il ne se demande jamais : « Pourquoi faut-il que je m'entraîne à rédiger ? » Il cultive cette discipline parce qu'il l'aime, parce qu'elle grandit sa personnalité, éclaire son intelligence, affine ses sens et fait de lui un être mieux équilibré et plus harmonieux. Or, on n'aime que ce que l'on connaît bien ; et l'école ne doit pas se contenter d'utiliser le chant comme dérivatif à l'aridité des autres branches du programme, *mais elle doit le faire connaître pour le faire aimer et en tirer toute la substance éducative.*

« Par les chants et leurs rythmes, se sont transmis au travers de millénaires les poèmes, les légendes, les préceptes de bonne vie, les croyances, les rites, la *sagesse* en un mot de peuples qui ne savaient pas écrire. On veillait à ce que la jeunesse les apprit, et des hommes furent chargés de les leur enseigner. Le chant fut, peut-on dire, la première branche de l'école, contenant l'essentiel de la culture du peuple, ce qu'il pensait sur Dieu, la mort et la vie, la nature, l'amour, la peine et le plaisir ; ce qui n'était qu'accidentel et passager, on le parlait, on confiait au chant ce qu'on estimait devoir durer. » (Dr Dévaud. Du solfège scolaire au chant pour la vie.)

L'éducation par le chant.

L'intelligence a besoin des sens. Ils sont les portes par où nous viennent toutes les impressions des êtres qui nous entourent. Plus les sens seront ouverts sur le monde extérieur, plus les impressions seront riches et nombreuses. Le goût et l'odorat sont plus spécialement ordonnés à la vie du corps ; la vue et l'ouïe reçoivent les impressions plus riches, indispensables à la vie de notre esprit.

Pendant les premières années, l'enfant joue. En jouant, il prend connaissance des couleurs, des bruits, des sons, des distances, du nombre, etc. : il apprend le monde. A sept ans, l'enfant entre en classe. Il possède déjà des impressions riches et variées. Ne tuons pas les acquisitions spontanées de sa première enfance en lui imposant des

raisonnements ardus et des mémorisations excessives. L'école nouvelle réagit et remet en valeur les branches qui développent et éduquent la sensibilité ; car pour être intelligent, ne faut-il pas commencer par être sensible ? Or, l'une des branches qui sollicitent le plus grand nombre de sens et de facultés est sans contredit le chant. Parmi ces sens et ces facultés, le sens de l'ouïe est le premier.

L'enfant apprend à parler, parce qu'il entend parler. S'il entend mal, il parle mal. S'il entend mal chanter, il chante mal. S'il n'entend pas chanter du tout, il ne saura pas chanter. Presque tous les défauts de prononciation et d'émission sont causés par une audition défectueuse. Ici, il faut distinguer l'organe de l'ouïe de sa fonction organique. L'organe ne peut pas être amélioré par l'éducation : c'est affaire de médecin ou de chirurgien. Mais si l'oreille ne peut changer sa constitution physique, nous pouvons l'entraîner à fonctionner d'une façon plus précise, plus rapide, plus consciente surtout.

PROBLÈMES DE L'HEURE

L'éducation civique, une question vitale pour la démocratie.

On a vu qu'il n'était pas permis de chercher un refuge dans la démocratie, lors de l'écroulement des Etats autocratiques. Car la démocratie est la plus difficile des formes de gouvernement. Elle s'appuie sur la souveraineté du peuple, la qualité morale et la tendance de chaque particulier à s'unir au peuple.

... Elle est la forme d'Etat qui croit en l'homme. Elle est la forme de la vie civique en commun, qui correspond le mieux à la conception chrétienne de la vie en commun. Elle est, comme le dit Masaryk, la forme politique de l'humanité.

... Par défense spirituelle du pays, nous entendons la purification de notre art suisse de toutes les indésirables influences de l'étranger. Ceci n'a rien de commun avec un « alignement » intellectuel. Un pays comme le nôtre, sur le petit territoire duquel se rencontrent trois grands courants de culture, qui ne peut trouver chez lui que d'insuffisantes ressources pour le peuple relativement grand qui l'habite, et qui dépend économiquement de l'étranger, ne peut pas se fermer au monde. Mais l'effet d'une parenté de culture avec les pays voisins doit s'arrêter quand la Suisse menace d'être la proie d'un pullulement d'influences politiques étrangères. Sous ce rapport, que de dangers dans la masse de journaux et d'écrits étrangers colportés dans notre pays, dans les livres d'écoles d'origine étrangère, dans l'occupation des postes de commandement dans l'école, la presse et l'économie pour étrangers, dans les films de propagande étrangère, dans la radio — nouveau mais puissant moyen d'éduquer politiquement les peuples — dans le fait qu'aucune population de la terre entière n'est pareillement pénétrée par l'étranger ! H. LUMPER, St-Gall.

NOTE SUR L'ORTHOGRAPHE

1. Chacun sait que l'acquisition de l'orthographe française requiert un long travail appuyé sur un très gros effort d'attention. Il n'en reste pas moins cependant que cette concentration psychologique doit se réduire peu à peu au minimum et que le laborieux contrôle des lettres et des syllabes doit se transformer graduellement en un simple « coup d'œil ». Ainsi, de ce point de vue, l'écolier doit prendre conscience de l'orthographe pour qu'une fois adulte il puisse la pratiquer sans trop y songer, en utilisant les automatismes linguistiques et grammaticaux qui lui permettront de s'attacher surtout au sens des termes et de n'accorder qu'un contrôle quasi-mécanique à la structure des mots.

* * *

2. Les phrases présentées ci-dessous roulent sur le pluriel des substantifs qui se terminent au singulier par *eu* et *au*. (Ce pluriel forme un petit domaine orthographique inexistant pour l'ouïe, mais très réel pour la vue.) Au surplus, chacun des deux exercices envisagés implique un même type de verbes réguliers et l'emploi facile des divers temps fournira le prétexte à manipuler ces substantifs, l'occasion d'amener sous les yeux soit les exceptions principales (landaus, bleus, pneus) soit la douzaine de noms terminés par *au* et non par *eau*. (Plateau prend un *e*, étau s'en passe aisément : cela est, c'est un fait, un usage qu'il faut savoir et dont la justification étymologique, si elle existe, serait sûrement trop compliquée pour faciliter le labeur mnémonique des élèves.)

* * *

3. *Mes deux neveux arrivent ; j'aime leurs yeux bleus et leurs cheveux blonds. Les gens préparent des feux pour la fête nocturne. Le train démarre au milieu des adieux et des vœux. Huit roues tournent sous ce wagon et les huit moyeux portent les huit essieux. Les cailloux usent les pneus. On plante des pieux autour des préaux.*

Le joaillier fabrique des joyaux ; le fumiste répare les tuyaux ; le tripier utilise les boyaux ; le boucher coupe des aloyaux ; le mécanicien serre ses étaux. Les Esquimaux portent des fourrures. Voici des gruaux pour la soupe et des pruneaux sans noyaux pour le gâteau.

* * *

4. *On agrandit le préau. Ces feux de joie réjouissent mes neveux. Vos yeux s'éclaircissent mais vos cheveux brunissent. Les adieux et les vœux retentissent dans la gare. Des pneus amortissent le roulement des landaus. Les moyeux et les essieux subissent les chocs des rails. Les boyaux et les pneus sertissent les roues des bicyclettes. Des bouquets bleus embellissent les milieux carrés. Divers fléaux anéantissent les Es-*

quimaux. Un voyou établit des gluaux pour attraper des oiselets. Cet ouvrier arrondit des pieux ; celui-ci vernit des tuyaux et cet autre polit des étaux.

Georges DURAND.

LES LIVRES

La composition française des élèves et étudiants de langue étrangère, par K. Göhri, éditions Spes, Lausanne.

« Est-il possible à un étudiant de langue étrangère d'avoir jamais un style personnel en français ? »

A cette question de Gustave Lanson, M. Gohri, Dr en philosophie et professeur au Gymnase de Zurich, répond, après avoir enseigné la langue et la littérature françaises pendant vingt-cinq ans : « Non ! trois fois non ! » Et, il complète sa pensée en disant : « Les uns ont plus d'aptitude, plus de facilité, plus de doigté que les autres... Mais que l'on ne s'y trompe pas : pour un étranger, la pensée pourra être personnelle, la forme ne sera jamais originale. »

Il s'agit donc, pour les élèves de langue étrangère, de suppléer au manque de style personnel par une meilleure connaissance de la syntaxe, et par l'emploi d'expressions purement françaises. L'auteur use dans sa méthode d'un système de *tournures-types*, qui « ... grâce à la fois au jeu d'idées comme à la forme correcte, offre quelque chose de concret, de tangible. » Son « idée de derrière la tête », M. Göhri la formule en ces termes : « Nous demandons donc une composition plus voulue, plus réfléchie, plus nuancée, quelquefois même parsemée de sentences, de dictons, de proverbes, voire d'aphorismes et de maximes. »

Par cela, l'auteur pense répondre au vœu de Bally : Exercer l'élève, par un entraînement préalable et méthodique, au maniement de l'expression.

L'auteur fait suivre l'exposé de sa méthode de 173 compositions d'élèves accompagnées d'appréciations et de remarques.

Ce livre est une preuve de la manière approfondie dont le français est enseigné dans nos cantons de langue allemande, et il explique pourquoi les romands ne se sentent pas très à leur aise dans les rencontres entre confédérés de langues différentes, ce qui n'est pas sans nous causer un certain sentiment de honte.

Ajoutons que cet important volume peut rendre service non seulement aux maîtres qui enseignent à des élèves de langue étrangère, mais à tous nos collègues qui ont à enseigner la composition.

Alb. R.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

PAPETERIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

EDITIONS PAYOT

HISTOIRES DE LA BIBLE

racontées aux enfants par Mme EUG. BRIDEL

In-4° cartonné . . . . . **Fr. 3.—**

LE PÈRE CÉLESTE

Catéchisme.
Quatrième édition revue par AIMÉ CHAVAN, professeur de théologie à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.25**

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Manuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève. 3e édition revue, par EUGENE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné . . . . . **Fr. 2.—**

CATÉCHISME RÉSUMÉ

par ALEXIS DE LOËS.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.—**

MES PLUS BELLES HISTOIRES

Récits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND.
Illustrés par ELZINGRE.

1re série, in-8° cartonné . . . . . **Fr. 2.50**
2e série, in-8° cartonné. . . . . **Fr. 2.75**

LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

par JULES SAVARY.

In-8°, cartonné, illustré . . . . . **Fr. 3.—**

LE SAUVEUR

Catéchisme.
par HENRI SECRÉTAN, pasteur.

In-16 cartonné . . . . . **Fr. 1.—**

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.—**

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE

Bibliothèque nationale suisse
Berne

La joie du maître

c'est de posséder le petit duplicateur pratique, sûr et bon marché pour textes, croquis et dessins (pour écriture à la main et à la machine)

Tampon duplicateur USV

qui est déjà adopté par mille instituteurs et institutrices suisses. Emploi simple et rapide, résultats surprenants.

N° 1	Liliput	Fr. 8.—	av. access.
N° 2	Carte postale . . .	» 16.—	
N° 6	Cahier normal . . .	» 25.—	
N° 10	Folio	» 38.—	

Demandez prospectus ou exemplaire à l'essai au fournisseur :

B. SCHOCH ACCESSOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT **Oberwangen (Thurg.)**

Téléphone 65.445.

Importante école privée cherche

professeur de français

avec entrée immédiate. Educateurs de premier ordre, avec diplôme de maître de gymnase ou d'école secondaire, connaissant l'allemand, peuvent adresser leurs offres avec certificats, photo et références à la Direction de l'Institut Rosenberg, St-Gall.

Empaillage de tous les animaux pour écoles

Fabrication de **Fourrures**
Chamoisage de peaux

Labor. zool. et Pelleterie, M. Layritz, Bienne 7, ch. d. Pins 15

L'ALLEMAND garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'École Tamé. Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et pr tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 mois.

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 9 octobre 1937 LXXIIIe ANNÉE — N° 36

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, rue des Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES. PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

EDITIONS PAYOT

HISTOIRES DE LA BIBLE

racontées aux enfants par Mme EUG. BRIDEL

In-4° cartonné . . . . . **Fr. 3.—**

LE PÈRE CELESTE

Catéchisme.
Quatrième édition revue par AIMÉ CHAVAN, professeur de théologie à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.25**

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

Manuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève. 3e édition revue, par EUGENE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné . . . . . **Fr. 2.—**

CATÉCHISME RÉSUMÉ

par ALEXIS DE LOËS.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.—**

MES PLUS BELLES HISTOIRES

Récits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND.
Illustrés par ELZINGRE.

1re série, in-8° cartonné . . . . . **Fr. 2.50**
2e série, in-8° cartonné. . . . . **Fr. 2.75**

LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE

par JULES SAVARY.

In-8°, cartonné, illustré . . . . . **Fr. 3.—**

LE SAUVEUR

Catéchisme.
par HENRI SECRÉTAN, pasteur.

In-16 cartonné . . . . . **Fr. 1.—**

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché. . . . . **Fr. 1.—**

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE